

Nombre de Conseillers en
exercice : **33**

Nombre de conseillers
présents : **27**

Procurations : **5**

Nombre de conseillers
absents : **1**

OBJET :
Echange Couteliers
THIERS / TANDIL
(ARGENTINE)

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT
du

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLE DE THIERS

SEANCE DU MERCREDI 20 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le mercredi 20 septembre 2023 à dix-neuf heures ;

Le Conseil Municipal de la Commune de Thiers, dûment convoqué le jeudi 14 septembre 2023 s'est réuni salle TOURNILHAC de la Mairie, sous la présidence de Stéphane RODIER, Maire ;

Etaient présents :

Stéphane RODIER, Maire ;
Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, David DEROSSIS, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Sophie DELAIGUE, Lisa ASAR, Michel COMBRONDE, Vincent PETITJEAN, Monique MORENO, Patricia BOSTMAMBRUN, Pierre SUREDA, Thierry BARTHELEMY, Michelle MAGNOL, Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Alp SERAP, Yoann BENTEJAC, Bernard DUNIAT, Claire JOYEUX, Annie CHEVALDONNE et Philippe BARRAU Conseiller.e.s Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Didier STURMA à David DEROSSIS,
Pascal THIRIOUX-RAUCOURT à Isabelle FUREGON,
Pepa CAENEN à Hélène BOUDON,
Christophe MANKA à Martine MUNOZ,
Farida LAID à Eric BOUCOURT,

Etaient absents ou excusés :

Bétul SIMSEK

Secrétaire de séance :

Pierre CONTIE

ECHANGE COUTELIERS THIERS / TANDIL (ARGENTINE)

- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- **Considérant** l'organisation des prochaines rencontres des capitales mondiales de la coutellerie qui se dérouleront en 2024 à TANDIL en Argentine. La précédente édition a eu lieu à Albacete en 2022.
- **Considérant** que dans le cadre de la préparation de ces rencontres, un programme d'actions est prévu en plusieurs temps :
 - Voyage d'étude France/Argentine dans le but d'approfondir les échanges entre couteliers du 25 septembre 2023 au 2 octobre 2023.
 - Visite de l'offre de formation et d'entreprises locales.Une délégation composée de 5 personnes de TANDIL sera présente à Thiers du 25 au 29 septembre 2023.
- **Considérant** que dans un second temps, une délégation thiernoise se rendra à TANDIL au Printemps 2024 pour compléter l'action autour de la formation, de l'expertise avec une mission d'audit en Argentine en vue de la création d'une école de coutellerie et à terme la possibilité d'un échange d'étudiants entre les bassins couteliers.

Ces actions sont soutenues par le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères au travers d'une aide financière accordée à la Ville. Cette subvention de 40 000 euros, notifiée, doit permettre de prendre en charge les dépenses (transport / repas / nuitées) dans les différentes étapes du projet :

- Oscar TERUGGI, Chef de Cabinet, Ville de Tandil :
- Aller/ Retour BUENOS AIRES / CLERMONT-FERRAND via PARIS: 2 403,33 euros, plus une nuitée à Paris, 164 euros ;
- Alberto CHARRO, Directeur de l'Association Petite et Moyenne Entreprise (APYMET : Asociación de la Pequeña y Mediana Empresa) :
- Aller /Retour BUENOS AIRES/ CLERMONT-FERRAND via PARIS et BARCELONE : 2 621,21 euros, plus 1 nuitée à Paris, 164 euros ;
- Veronica PINHEIRO, INTI (Institut National de Technologie et Industrie) :
- Aller/ Retour BUENOS AIRES / CLERMONT-FERRAND via PARIS : 2 403,33 euros, plus une nuitée à Paris 164 euros ;
- Matías SÁNCHEZ CASTAÑO, Chargé du secteur de la Coutellerie:
- Aller/ Retour BUENOS AIRES / CLERMONT FERRAND via PARIS : 2 403,33 euros, plus une nuitée à Paris 164 euros ;
- Jonatan ARIEL GRASSO, Chargé du secteur de la Coutellerie :
- Aller/ Retour BUENOS AIRES / CLERMONT FERRAND via PARIS: 2 403,33 euros, plus une nuitée à Paris 164 euros ;

Le coût global est de 13 054.53 euros, dont :

- Déplacements : 12 234.53 euros
- Hébergement à PARIS : 820 euros (une nuit à Paris pour chaque personne)

Une restauration et un hébergement sur THIERS sont prévus pour :

- Oscar TERUGGI,
- Alberto CHARRO,
- Véronica PINHEIRO,
- Matias SANCHEZ CASTAIO,
- Jonatan ARIEL GRASSO.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE :

- **Approuve** les remboursements des frais réels des coûts de transport (agence HAVAS Thiers), d'hébergement occasionnel et de restauration sur présentation de justificatifs concernant Oscar TERUGGI, Alberto CHARRO, Verónica PINHEIRO, Matías SÁNCHEZ CASTAÑO et Jonatan ARIEL GRASSO, tels que définis ci-dessus ;
- **Autorise** le Maire à signer tout document se rapportant à la présente décision.

Le secrétaire de séance,



Pierre CONTIE

Le Maire,



Stéphane RODIER